

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal de la commune de Laroque, dûment convoqué, s'est réuni en **séance ordinaire** à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHANAL Pierre, Maire.

Convocation en date du 21 janvier 2016

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHANAL Pierre, RICOME Géralde, CARRIERE Michel, BESSIERE Henri, VERGUES Denise, METGE Jean-Marc, ABRY Christine, CIRIBINO Pierrick, FAVRY Anouk, BOURGOIN Françoise, SALVY Francis, FRANCHOMME Pierre, ARNAL Ophélie, BACH Olivier, DESSERME Sabrina.

ABSENTS : Madame AGRANIER Mary-José (procuration à CIRIBINO Pierrick) LE GORREC-GLORIEUX Marion, et Monsieur SARRAN Olivier

Secrétaire de séance : Madame RICOME Géralde.

Monsieur CHANAL rappelle que le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal (03 décembre 2015) a été envoyé par courriel à chacun des membres. Après un tour de table, le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Les membres présents ont signé.

Avant d'ouvrir la séance Monsieur CHANAL demande le rajout de 2 sujets à l'ordre du jour de cette réunion, approbation à l'unanimité :

- Recensement de la population : agents recenseurs
- Cession de parcelle : B 791

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT, LANCEMENT CONSULTATION : BUREAU ETUDES POUR PROFIL DE BAIGNADE

Madame AGRANIER étant absente, Monsieur CIRIBINO présente le dossier. Il rappelle qu'il existe 3 points de baignade sur la commune : le tivoli, le village et les gorges. Il précise que chaque année, durant la période estivale, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) effectue 5 prélèvements sur l'Hérault en vue de nous tenir informé sur la qualité des eaux de baignade. A ce jour, le village et le tivoli apportent satisfaction. Il informe que suite à des incidents constatés sur le prélèvement des gorges, il convient de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le choix d'un bureau d'étude chargé d'en trouver la cause et de mettre à jour le profil de baignade.

Après explications, le conseil approuve à l'unanimité la proposition ainsi faite. Pouvoir est donné au Maire de lancer cette consultation et d'engager les démarches relatives à ce sujet.

TRAVAUX AMENAGEMENT RUE DU MAZET

Monsieur BESSIERE rappelle le projet d'aménagement de la rue du mazet (au niveau du carrefour entre les 2 magasins) ainsi qu'un tronçon en sens unique. Il rappelle qu'en 2015, une consultation avait été lancée pour le choix d'un bureau d'étude.

Il explique qu'il convient de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le choix de l'entreprise chargée de réaliser les travaux de ce projet. Après explications, le conseil approuve à l'unanimité la proposition ainsi faite. Pouvoir est donné au Maire de lancer cette consultation et d'engager les démarches relatives à ce sujet.

TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN DE CAMBEZARD (2^{ème} partie)

Monsieur BESSIERE rappelle que le projet de réfection du chemin de cambezard était en plusieurs parties. Il explique qu'il convient de délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le choix de l'entreprise chargée de réaliser les travaux de la 2^{ème} partie de ce chemin.

Après explications, le conseil approuve à l'unanimité la proposition ainsi faite. Pouvoir est donné au Maire de lancer cette consultation et d'engager les démarches relatives à ce sujet.

NOMINATION D'UN SUPPLEANT AU SIVU ET TITULAIRE A LA CAO :

Il convient de délibérer afin de nommer un nouveau suppléant au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), et un titulaire à la CAO (Commission d'Appels d'Offre).

Après vote à l'unanimité, le conseil approuve les nominations suivantes :

- FAVRY Anouk : suppléant au SIVU
- BACH Olivier : titulaire à la CAO

PERSONNEL COMMUNAL :

Renouvellement poste adjoint technique 2^{ème} classe au 01/04/16

Madame RICOME rappelle que depuis le 01 avril 2015, le service technique a recruté un adjoint technique 2^{ème} classe en CAE/CUI (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi/Contrat Unique d'Insertion). Vu la satisfaction donnée par l'agent, il convient de délibérer afin de renouveler son contrat au 1^{er} avril 2016 pour une durée d'un an.

Après discussion, les membres présents approuvent à l'unanimité le renouvellement de cet agent jusqu'au 31 mars 2017.

Création poste adjoint administratif principal 1^{ère} classe au 01/03/16

Mme RICOME explique qu'un de nos agents peut avancer de grade à l'ancienneté et passer ainsi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à adjoint administratif principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2016.

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} cl à temps plein à compter du 1^{er} mars 2016. L'avis du Centre de Gestion étant nécessaire, le dossier sera présenté pour une prochaine réunion de cette instance paritaire.

SIEA :

Approbation adhésion de Saint-Bauzille-de-Putois SPANC

La commune de Saint-Bauzille-de-Putois a émis le souhait d'adhérer au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement) de la région de Ganges.

En conséquence, il est demandé aux communes adhérentes de délibérer afin d'accepter ce nouveau membre (les nouveaux statuts) et ainsi modifier le périmètre.

Après un tour de table, les membres présents approuvent à l'unanimité cette adhésion qui modifie le périmètre et autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Approbation rapport annuel (assainissement non collectif)

Monsieur BESSIERE présente le rapport annuel. Il rappelle que ce document est consultable par chacun des membres du conseil municipal sur simple demande en mairie. Approbation à l'unanimité de ce document.

LOCATION TERRASSE : NOUVEAU TARIF

Monsieur CIRIBINO rappelle que la commission chargée de la location des terrasses aux commerçants s'est réunie le 19 janvier 2016 afin de fixer le tarif à appliquer pour l'année 2016. Il rappelle que la période d'autorisation d'exploitation des terrasses par les commerçants a été maintenue du 1^{er} avril au 30 septembre de chaque année. Après en avoir délibéré à l'unanimité, et sur proposition de la commission, le tarif à appliquer à compter de 2016 sera de 26 €/m² et ceci jusqu'à décision contraire de l'assemblée délibérante.

CIMETIERE COMMUNAUX (ancien et nouveau) :

Monsieur CIRIBINO explique qu'afin de récupérer de la place dans le cimetière communal, il convenait de délibérer. Cependant, et après étude, une solution a été trouvée. En effet, un réaménagement des espaces verts dans le nouveau cimetière est nécessaire en vue de récupérer de la place. Un plan de travail est à l'étude pour réaliser prochainement ces travaux. Il n'y a donc pas lieu de délibérer.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 : Agents recenseurs

Madame RICOME rappelle que le recensement de la population a commencé le 21 janvier et se déroule jusqu'au 20 février. Elle nomme les 4 agents laroquoises recrutées :

- CHARDON Catherine
- MORIN Catherine
- DECHAMP Emilie
- VIRAZEL Barbara

En conséquence, il convient de délibérer afin de créer les 4 postes d'agents recenseurs dont nous avons besoin pour procéder à ce recensement dans les délais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la création des 4 postes d'agents recenseurs dont la rémunération est la suivante :

- du 05 janvier 2016 au 20 janvier 2016 (formation + tournée de rec) :
 - SMIC forfait de 40 heures
- du 21 janvier 2016 au 22 février 2016 :
 - 1,00 € par feuille de logement
 - 1,60 € par bulletin individuel
 - SMIC forfait de 1 heure (clôture-restitution documents)

CESSION DE PARCELLE B 791

Mr CARRIERE explique qu'il convient de délibérer afin d'approuver la cession de la parcelle B 791 à la commune. Après discussion, le conseil municipal approuve à

l'unanimité la cession telle que présentée et autorise Mr le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES :

Pierre CHANAL : -rappel de la réunion « information sur le fonctionnement des finances locales » (03 février 2016 à 19h).

- Repas du 3^{ème} âge offert par la mairie le 15 février 2016 : appel aux bénévoles pour le service.

Pierrick CIRIBINO : mise en place du radar pédagogique à énergie solaire sur l'avenue de l'europe qui sera repositionné à fréquence régulière.

Sabrina DESSERME s'interroge sur l'avancement des travaux de la traverse entre l'avenue des garrigues et le chemin des chasseurs : en attente de passage des réseaux (petit ouvrage d'art à construire). Les travaux des réseaux devraient commencer début mars.

Françoise BOURGOIN : rehausse du mur d'enceinte du camping bien réalisé.

Jean-Marc METGE voudrait des renseignements sur la qualité du réseau électrique de son secteur. Mr CARRIERE : pas de problème particulier signalé sur ce poste.

Denise VERGUES souhaite mettre en garde les administrés sur des appels téléphoniques de faux agents EDF qui annoncent leur passage.

Henri BESSIERE : réunion avec les services du Département pour une étude sur les travaux de la traversée de la commune à réaliser prochainement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.